

COUR SUPÉRIEURE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

No : 200-06-000134-117

DATE : 8 décembre 2015

EN PRÉSENCE DE : **L'HONORABLE ROBERT PIDGEON,
JUGE EN CHEF ASSOCIÉ**

JEAN-PAUL DUPUIS

FRANCIS TREMBLAY

Requérants

c.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE

DESJARDINS GESTION D'ACTIFS INC.

Intimées

ORDONNANCE

[1] Le 30 novembre 2015, l'honorable Bernard Godbout autorise les requérants à exercer un recours collectif contre les intimées;

[2] Conformément à l'article 1004 du Code de procédure civile, il appartient maintenant au juge en chef associé de fixer, en tenant compte des parties et des membres, le district dans lequel le recours collectif sera exercé;

[3] **POUR CES MOTIFS**, le soussigné :

[4] **DÉCRÈTE** que le recours collectif sera entendu dans le district de Québec par le juge désigné, soit l'honorable Bernard Godbout, j.c.s.



Robert Pidgeon
Juge en chef associé

Me Serge Létourneau
Me Audrey Létourneau
Létourneau Gagné (**casier 158**)
116, rue Saint-Pierre, bureau 111
Québec (Québec) G1K 4A7

Procureurs des requérants

Me Guy Paquette
Me Élane Yi
Paquette Gadler inc.
300, place D'Youville, bureau B-10
Montréal (Québec) H2Y 2B6

Procureurs *ad litem* des requérants

Me François Lebeau
Me Mathieu Carest-Beaudry
Unterberg, Labelle, Lebeau
1980, rue Sherbrooke Ouest, bureau 700
Montréal (Québec) H3H 1E8

Procureurs-conseils des requérants

Me Mason Poplaw
Me Sean Griffin
McCarthy Tétrault (**casier 10**)
1000, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 2500
Montréal (Québec) H3B 0A2

Procureurs de l'intimée, Desjardins sécurité financière, compagnie d'assurance vie